

Assemblée Générale Ordinaire du 06/04/2021

Présents :

Membres du conseil :

- Annie BOUTEILLOUX,
- Laurence DUGAVE,
- Norbert FLEURY,
- Marie-Josée GUILLAUME,
- Laurence LICHA,
- Sébastien THEVENIN,
- Didier VERLINDE.
- Dominique CHOJNOWSKY,
- Jean-Luc CHOJNOWSKY,
- Jean-Pierre PERROS.

Adhérents : **AUCUN**

Ordre du Jour :

1. Vérification présences, pouvoirs et quorum,
 2. Rapport d'activités,
 3. Présentation et approbation des comptes : Compte de résultat saison 2019/2020 et Bilan financier saison 2019/2020
 4. Présentation et approbation du Budget prévisionnel pour la saison 2020/2021
 5. Modifications et approbation des statuts de l'association :
 6. Présentation et approbation mode de calcul des indemnités spéciales COVID saison 2020/21
 7. Élection du Conseil d'Administration
 8. Projets et perspectives de fin de saison (cours visio, extérieur, manifestations...)
 9. Questions diverses.
-

1. Vérification, feuille de présence et quorum

Emargement des présents en visioconférence par photographie des présents :



Nombre total d'électeurs de l'ASB : 153 (Membres actifs 150 + 3 membres d'honneur)

Nombre de présents et représentés : 49 (Présents 10 + 39 pouvoirs)

Quorum minimum de 25 % atteint, Assemblée Générale habilitée à délibérer et séance ouverte à 19h 45.

Président de séance : Norbert FLEURY, président de l'ASB

Secrétaire : Sébastien THEVENIN

En préambule à la suite de l'ordre du jour, il est noté que, malgré toutes les interrogations que suscite la situation actuelle en raison des conditions sanitaires et le recours à la visioconférence, **aucun adhérent autre que les membres du conseil d'administration** n'est présent et ce pour la deuxième année consécutive.

L'ensemble des présents rappelle que l'ASB est une association, et que, par conséquent, l'ensemble des adhérents disposent des mêmes droits et devoirs.

2. Rapport d'activités

Saison 2019-2020 : 178 adhérents (En légère progression : 171 saison précédente)

A noter :

- Forte baisse du pôle Foot : de 57 à **46** adhérents (Arrêt et non remplacement de Guy et Cyril nos deux coachs Bonnellois pour les enfants)
- Baisse du pôle Danse : de 51 à **42** adhérents (Arrêt de la danse classique et reprise des cours de modern'jazz freinée par le congé maternité de Pauline, notre professeur de danse Modern'jazz)
- Progression importante du pôle « Gym » : de 63 à **90** adhérents (Création du cours de LIA et très forte augmentation des effectifs du cours de PILATES).

Fait principal : la pandémie de Covid et le confinement ont entraîné la fermeture des salles et l'arrêt total puis partiel des activités du dernier trimestre et l'abandon des manifestations.

Saison 2020-2021 : 168 adhérents

Danse : 53 adhérents, en augmentation suite au retour de Pauline.

Foot : 36 inscrits, maintien des effectifs « vétérans », mais poursuite de la baisse des adhérents dans les catégories enfants pour les mêmes raisons que la saison précédente avec, de plus, le transfert de tous les entraînements au stade de Cernay. La situation sanitaire a également limité la rentrée des cotisations (Incertitudes sur la reprise des compétitions).

Gym : 79 adhérents, malgré la création de 2 nouveaux cours, Fitness et Step (Arrêt du LIA et forte baisse des adhérents du cours de PILATES sans doute victime de son sur-effectif de la saison 2019-2020).

Une baisse de l'effectif total de cette saison à relativiser en raison de l'organisation plus difficile à mettre en place compte tenu de la situation sanitaire et l'arrêt prématuré de toutes nos activités à la mi-octobre. La poursuite de l'enregistrement des dernières inscriptions et venues dans les cours (En Fitness et Step en particulier), aurait sans doute conduit à un maintien de nos effectifs.

3. Présentation et approbation des comptes : Compte de résultat saison 2019/2020 et Bilan financier saison 2019/2020

Compte de résultat du 01/09/2019 au 31/08/2020

Charges		total	Produits		total
Achats		-1 728,57 €	Ajustements Positifs		104,55 €
Petit matériel et équipement		-1 420,46 €	CPAM des Yvelines rbt II		1 392,93 €
Fournitures de bureau		-308,11 €	Revenus des activités annexes		460,00 €
Cotisations et Licences		-3 969,73 €	Revenus des activités courantes		28 282,50 €
Fédérations et ligues		-3 284,73 €	Cotisations GYM		15 380,00 €
Débours sur cotisations (réductions, remboursements)		-685,00 €	Cotisations DANSE		8 525,00 €
Déplacements missions et réceptions		-87,25 €	Cotisations FOOT		4 377,50 €
Frais de personnel interne		-23 396,66 €	Revenus financiers		112,44 €
AFDAS		-390,58 €	Subventions publiques		6 394,00 €
OSTRA santé travail		-588,00 €	Autres		300,00 €
Charges sociales		-5 598,46 €	Département		394,00 €
Rémunérations personnel		-16 819,62 €	Mairie de Bonnelles		5 700,00 €
Frais d'intervenant extérieur		-4 724,51 €			
Abonnement logiciel/ hébergement site		-131,51 €			
Professeurs et éducateurs non salariés		-1 145,00 €			
Association Ashanti (remplacement congé mat.)		-2 160,00 €			
Traitement des paies (Profession Sport)		-1 288,00 €			
Frais financiers		-16,75 €			
Frais postaux et télécom.		-29,01 €			
Primes d'assurance (MAIF)		-1 162,11 €			
Publicité/relations publiques (flyers)		-300,00 €			
TOTAL CHARGES		-35 414,59 €	TOTAL PRODUITS		36 746,42 €
		Résultat : 1 331,83			

BILAN FINANCIER DU 01/09/2019 AU 31/08/2020			
ACTIF		PASSIF	
BANQUE/COMPTE COURANT	360,75 €	REPORT AU 31/08/2019	7 163,19 €
BANQUE/COMPTE D'ÉPARGNE	7 871,59 €	RESULTAT AU 31/08/2020	1 331,83 €
CAISSE	262,68 €		
TOTAL	8 495,02 €	TOTAL	8 495,02 €

Résultat excédentaire de 1331,83€ qui fait suite au fort déficit enregistré la saison précédente (Départ de plusieurs professeurs et absence du versement de la subvention Mairie).

Comparaison avec le budget prévisionnel :

Dépenses : Bonne maîtrise, montant total de 35414€ pour un prévisionnel de 35310€ avec un maintien du paiement des salaires à 100 %, sans recours au chômage partiel, lors du confinement.

A NOTER : Alerte sur augmentation du coût salarial dû à l'indemnisation des frais de déplacements (En particulier lors des remplacements de professeurs). Il sera nécessaire à l'avenir de privilégier les candidatures locales.

Recettes : Montant total de 36746 € pour le prévisionnel de 35310€. Absences de recettes sponsors et de différentiel positif sur manifestations largement compensées par des recettes d'activités courantes supérieures aux prévisions et l'obtention de subventions d'aide du Département et de l'EPGV.

A NOTER : Nouveau décalage du versement de la subvention Mairie ne nous permettant pas de retrouver le niveau normal de notre trésorerie.

Vote pour l'approbation des comptes 2019-2020 :

Pour	49
Contre	0
Abstentions	0

BUDGET PREVISIONNEL 2020/2021

REVENUS	
Revenus de gestion courante	500,00 €
Sponsors	500,00 €
Revenus des activités annexes	1 700,00 €
Recette de l'activité Modern'Jazz	1 500,00 €
Recettes de l'activité FOOT	200,00 €
Revenus des activités courantes	29 000,00 €
Cotisations FOOT	3 750,00 €
Cotisations DANSE MODERN'JAZZ	10 950,00 €
Cotisations GYM	14 300,00 €
Revenus des ventes	400,00 €
Ventes boissons et friandises	300,00 €
Ventes de DVD	100,00 €
Revenus financiers	60,00 €
Revenus de comptes d'épargne	60,00 €
Subventions publiques	5 700,00 €
Autres	- €
Département	- €
Mairie de Bonnelles	5 700,00 €
Total REVENUS	37 360,00 €

DEPENSES	
Achats	-1 400,00 €
Achat matériels, équipements, fleurs marchandises diverses	-700,00 €
Fournitures	-700,00 €
Cotisations et Licences fédérations	-6 000,00 €
FOOT	-1 100,00 €
EPGV	-2 200,00 €
Réductions activités et familles	-600,00 €
Réductions sur renouvellement adhésions 2019/2020 (COVID)	-2 100,00 €
Déplacements, missions et réceptions	-250,00 €
Frais restaurations (AG, Réunions, Manifestations, Goûters...)	-250,00 €
Frais d'intervenants extérieurs	-3 460,00 €
Manifestations (GALA DE DANSE)	-700,00 €
Abonnement logiciel/ hébergement site	-160,00 €
Profs et Educateurs Sportifs non salariés	-1 100,00 €
Traitement paies (PS78)	-1 500,00 €
Frais de personnel interne	-24 600,00 €
AFDAS	-400,00 €
Charges sociales (DGFIP/URSSAF/GARP/HUMANIS/MUTEX)	-4 900,00 €
Rémunération coach sportifs et professeurs	-18 700,00 €
YVELINES SANTE TRAVAIL (OSTRA)	-600,00 €
Frais financiers (frais ancv)	-20,00 €
Frais postaux et télécommunications	-30,00 €
Primes d'assurance MAIF Assurance des personnes	-1 200,00 €
Publicités, relations publiques (flyers)	-400,00 €
Total DEPENSES	-37 360,00 €

TOTAL BUDGET	0,00 €
---------------------	---------------

4. Présentation et approbation du Budget prévisionnel pour la saison 2020/2021,

Commentaire : Budget prévisionnel établi en début de saison sur la base de 170 adhérents ne tenant pas compte de l'arrêt des activités lié au Covid.

Nouveau prévisionnel difficile à établir avec toutes les incertitudes concernant l'évolution de la situation sanitaire et ses conséquences sur notre trésorerie. Compte de résultat à venir certainement très différent tant sur le plan des recettes que des dépenses.

Note 1 : L'indemnisation de chômage partiel restera à intégrer dans les lignes de revenus (budgétée à 0 en attente)

Note 2 : Aucune dépense d'investissement matériel n'est maintenant envisagée ainsi qu'aucun revenu de sponsoring et de manifestations.

Vote pour la validation du budget prévisionnel :

Pour	49
Contre	0
Abstentions	0

5. Consultation sur la modification des statuts.

- a. Redéfinition de la qualité de Membre de l'association
- b. Mise à jour des conditions d'éligibilité et de droit au vote
- c. Distinction entre Assemblée Générale Ordinaire et Assemblée Générale Extraordinaire
- d. Précisions sur la composition de la cotisation annuelle
- e. Ajout d'une clause d'indemnisation en cas de force majeure
- f. Ajout d'un article sur les finances de l'association
- g. Rectifications de texte et suppressions d'articles obsolètes ou non nécessaires à ce jour (Liste et énumération en cours de séance)

Le projet des statuts adressé à l'ensemble des adhérents lors de la convocation à l'Assemblée Générale de ce jour est projeté au cours de la séance. Les modifications sont détaillées auprès des présents.

Vote pour l'approbation des modifications de statuts :

Pour	54
Contre	0
Abstentions	0

6. Présentation et approbation mode de calcul des indemnités spéciales COVID saison 2020/21

Rappel des principes de base ayant servi à la détermination du mode de calcul :

- Cotisation annuelle brute = Adhésion à l'ASB (Forfait 20€ pour frais de fonctionnement) + Paiement des Licences + Frais liés à la pratique des différentes activités (Part concernée par un éventuel remboursement selon conseils Fédérations : SEULE CETTE PARTIE est liée à l'activité),
- Les réductions multi-activités, famille et autres de début de saison restent acquises aux adhérents (Incitation à la pratique d'activités physique provisionnée dans nos comptes avec la subvention mairie).

- Base de calcul de remboursement par cours et activité identique pour tous, sous déduction des aides obtenues par ailleurs (C.E., PASS Yvelines).
- Remboursements tenant compte du nombre de cours effectués et des spécificités des différentes activités :

- Danse : Pas de licence

- Football : Peu d'interruption de « cours » (Entraînements) mais absence totale de compétitions (Proportionnalité impossible et forfait à déterminer).

Exemples de possibles remboursements :

1) POLE GYMNASTIQUE :

- **Base de remboursement** : 160€ (Cotisation annuelle brute) - 20€ (Adhésion ASB) – 20€ (Estimation coût licences) = **120€** ou éventuellement : 120€ - 60€ (participation CE ou PASS) = 60€

- **Remboursement** : 120 € X 50% = **60€** (si 50 % des cours effectués) [ou 30€ si base = 60€]

2) POLE DANSE :

- **Base de remboursement** : 190€ (Cotisation annuelle brute) - 20€ (Adhésion ASB) = **170€** ou éventuellement 110€ si participation C.E ou PASS = 60€.

- **Remboursement** : **85€** (Si 50 % des cours effectués) [ou 55€ si base 110€]

3) POLE FOOT :

- **Base de remboursement** : 130 € (Cotisation annuelle brute) - 20€ (Adhésion ASB) – 30€ (Estimation licences) = **80€** ou éventuellement 20€ si participation C.E. ou PASS = 60€ .

- **Remboursement** = Forfait à déterminer

IMPORTANT : Remboursements uniquement possible en fin de saison en fonction de notre trésorerie difficilement prévisible à ce jour compte tenu de nombreux paramètres comme la reprise de cours en fin de saison, le maintien des aides gouvernementales, la date de versement de la subvention mairie de cette saison, etc ...

Un choix et diverses modalités de remboursements pourront également être proposés à l'ensemble de nos adhérents comme, par exemple, une réduction lors du renouvellement de leur adhésion pour la saison 2021/22 avec un bonus de 5€ .

Vote pour l'approbation d'une proposition de mode de calcul des remboursements envisagés en fin de saison sous réserve de possibilité de trésorerie et de l'ensemble des données de calcul :

Pour	49
Contre	0
Abstentions	0

7. Élection du Conseil d'Administration

En l'absence de toute autre présence et candidature, seuls les membres actuels du conseil d'administration sont amenés à se représenter.

Se représentent à cette élection :

- Dominique CHOJNOWSKI,
- Jean-Luc CHOJNOWSKI,
- Norbert FLEURY,
- Marie-Josée GUILLAUME,
- Laurence LICHA,
- Jean-Pierre PERROS,
- Sébastien THEVENIN,
- Didier VERLINDE.

Pour	49
Contre	0
Abstentions	0

L'ensemble des candidats sont élus à l'unanimité des présents.

8. Projets et perspectives de fin de saison (cours visio, extérieur, manifestations...)

YOGA :

En vue du départ à la retraite de Jean-Pierre, nous demanderons au futur professeur de participer aux derniers cours pour présentation en vue de la saison prochaine.

Plusieurs candidatures sont évoquées pour ce remplacement.

GYMNASTIQUE :

A défaut de la réouverture prochaine espérée, des salles pour la pratique des activités physiques, une reprise de cours en extérieur est envisagée avec le retour d'une météo plus clémente et en fonction du maintien ou non du couvre-feu.

DANSE :

La possibilité de mettre des exercices en vidéo à disposition des élèves est approuvé.

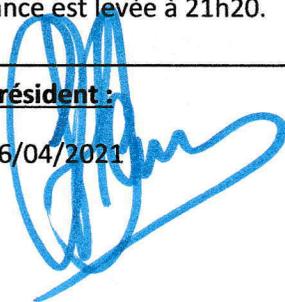
9. Questions diverses.

Un nouveau secrétaire devra être désigné lors de la prochaine réunion de conseil d'administration.

La séance est levée à 21h20.

Le président :

Le 06/04/2021



Le secrétaire :

Le 06/04/2021

